



Haute-Saône Une femme souffre de la maladie de Crohn : un supermarché lui refuse l'accès aux toilettes

Sylvie Brasseur, 63 ans, qui souffre de la maladie de Crohn depuis 2020, un "handicap invisible" provoquant fatigues "intolérables", douleurs abdominales et des diarrhées difficilement contrôlables, s'est vu refuser l'accès aux toilettes d'un supermarché à Vesoul en raison des mesures sanitaires mises en place liées au coronavirus.

C'est l'humiliation de trop. Et c'est pour cette raison qu'elle a souhaité alerter et partager son histoire.

Sylvie Brasseur, 63 ans, souffre de la maladie de Crohn depuis 2020, un "handicap invisible" provoquant fatigues "intolérables", douleurs abdominales et des diarrhées difficilement contrôlables racontent nos confrères de L'Est Républicain.

Le 13 janvier, cette ancienne coiffeuse, alors à la caisse d'un supermarché de Vesoul, en Haute-Saône, demande en urgence à utiliser les toilettes du magasin.

On m'a refusé l'accès aux toilettes

"J'étais en transpiration, toute blanche. J'ai senti qu'il allait se passer quelque chose. J'ai présenté ma carte "urgence toilettes" de la fondation [AFA](#) (association [François Aupetit](#)) mais on m'a refusé l'accès aux toilettes", confie Sylvie Brasseur. "Tout est parti sur le parking. J'étais en pleurs devant ma voiture et souillée jusqu'aux bottes. Après avoir chargé mes courses, je suis rentrée chez moi. Je me suis précipitée dans la baignoire, tout habillée..." déplore-t-elle.

"Je souhaite faire bouger les choses. Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive, mais c'est la fois de trop", s'indigne-t-elle.

Elle dénonce "un manque d'empathie de la part du personnel".

La direction du supermarché s'est excusée : "Nous regrettons l'incident et avons adressé à notre cliente nos plus sincères excuses pour le désagrément subi. En cette période de crise sanitaire sans précédent, nous mettons en place un protocole dans l'ensemble de nos supermarchés en France afin de limiter la propagation du virus et demandons des mesures en ce sens à nos salariés. Ils sont donc invités à respecter et faire respecter les règles en matière d'hygiène pour assurer la sécurité de tous, nos clients comme les collaborateurs", explique l'enseigne.

"Les équipes qui ont accueilli la cliente ont, en effet, dans un premier temps refusé l'accès aux toilettes pour éviter toute prise de risque. Cependant, une fois informés de la situation, les responsables du supermarché avaient autorisé l'accès, mais la cliente avait déjà quitté les lieux".

Fin 2020, l'association [François Aupetit](#) a lancé une pétition avec l'objectif "de mobiliser le grand public et d'interpeller les décideurs politiques et de santé sur l'urgence d'améliorer l'accès aux sanitaires dans l'espace public, les transports et l'école". Une préoccupation majeure, en particulier pour les personnes touchées par la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Deux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, dont on ne guérit pas.